



C.D.A.S. (Comité Départemental d'Action Sociale) du 12 octobre 2021

Ce CDAS a été organisé par la déléguée de l'action sociale des Vosges, intérimaire en Meurthe et Moselle depuis le départ de madame Nicole MARC et jusqu'à l'arrivée de son remplaçant qui n'a pas encore pris ses fonctions.

Il s'est déroulé en présence des représentants syndicaux, d'un représentant de l'INSEE (président du CDAS) et d'un autre des douanes.

Comme trop souvent (pour ne pas dire toujours...), aucun représentant de la DDFiP 54 n'était présent, alors même que pour une fois, la réunion avait lieu à l'hôtel des finances rue des ponts à Nancy.

Cela démontre le peu d'intérêt que porte cette Direction pour l'action sociale départementale. Elle préfère réorganiser le réseau des finances publiques en supprimant des structures plutôt que de s'intéresser à l'action sociale pour ses agents.

Lors de ce CDAS, nous avons eu la confirmation officielle de la nomination de monsieur Alain CAZEAUX au poste de délégué départemental de l'action sociale. Il prendra ses fonctions le 1^{er} novembre 2021.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans son nouvel emploi. Il devra accomplir ses missions dans un contexte d'action sociale en souffrance et travaillera désormais en solo puisque le poste d'adjoint, occupé jusqu'alors par monsieur Denis COFFION, a été supprimé !

Cette réunion était un peu particulière. Elle clôturait, nous l'espérons, la période COVID, où nous n'avons pas pu réaliser nos projets sur 2020 et 2021.

Il reste donc des crédits et nous avons étudié les possibilités de les utiliser :

Les chèques cadeaux seront étendus aux enfants âgés de 15 à 17 ans (à définir en fonction du nombre d'enfants).

Si des crédits sont toujours disponibles, des chocolats seront envoyés aux collègues en congés longue durée et longue maladie (CLD et CLM) puis aux retraités récemment veufs.

Nous avons commencé à réfléchir aux activités 2022, en essayant d'en proposer à tous les publics (familles, couples, retraités).

Notre prochain rendez-vous est pour bientôt, c'est le traditionnel spectacle de Saint Nicolas. Le nouveau délégué pourra compter sur le soutien dans cette action des bénévoles et des représentants syndicaux.